

VACCINATION.

ETUDE

LUE A LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL, LES 31 JANVIER, 14 et 28
FÉVRIER, 1872

PAR

J. EMERY CODERRE, M. D.

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE
MONTREAL, FACULTE DE MÉDECINE DE
L'UNIVERSITÉ VICTORIA.

“ Dans les premiers temps qui ont suivi la découverte de la vaccine, on a cru que c'était un préservatif absolu de la petite vérole. Mais, à mesure que le temps a marché, et que les épidémies varioleuses sont survenues, on a reconnu que ce n'était qu'un préservatif relatif. (Nysten. Dict. de Med.)

Dans la séance du 6 Décembre dernier de la Société Médicale, M. le Docteur Bruneau donna lecture d'un travail historique sur l'inoculation de la variole, comme moyen préservatif de cette terrible maladie qui sévissait dans les différents pays de l'Europe, l'Asie et ailleurs. Les épidémies varioleuses ont presque partout causé de grands ravages et surtout après l'introduction de l'inoculation. M. le Dr. Bruneau a parcouru les différentes époques de l'inoculation telle que pratiquée en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en France, en Allemagne, etc., en disant que cette pratique n'est pas restée sans avoir produit quelques bons résultats.

La découverte de la vaccine par Jenner en 1796 ou 1798 fut l'époque où la vaccination a été généralement substituée à l'inoculation, c'est à dire qu'on a remplacé le virus variolique par le virus vaccin. M. le Dr. Bruneau après un résumé de sa pratique se déclare parfaitement satisfait de

l'efficacité du vaccin comme moyen de se préserver contre les mauvais effets de la petite vérole. Dans le cours de ses observations sur l'emploi du vaccin, M. le Dr. Bruneau a omis un point bien important, celui de nous faire connaître le nombre des personnes qui avaient été vaccinées parmi les cas de picotte qu'il a eus à traiter, durant plus de vingt ans de pratique. Et la statistique de personnes vaccinées, est indispensable si l'on veut savoir combien ont été exemptées par la petite vérole.

Le Dr. Bruneau nous a dit qu'il ne croit pas à la possibilité d'inoculer avec le virus vaccin aucune maladie excepté la syphilis, qui pourrait altérer la constitution des enfants. Je reviendrai sur cette partie de ses considérations, et je ferai voir le danger qu'il y a d'inoculer le germe de maladies virulentes et gangreneuses par la vaccination.

M. le Dr. Peltier s'est déclaré en faveur de la vaccine, sans apporter d'autres faits à l'appui de son opinion que les précautions prises dans les armées en Angleterre, en Allemagne et dans les Bureaux d'Assurances sur la vie, qui exigent que l'on ait été vacciné pour y être admis; et pour lui ce sont les meilleures preuves qu'il puisse apporter en faveur de l'efficacité de la vaccine. Il ajoute: “ Personne ne peut contester l'importance de la vaccination.” M. le Dr. Peltier, afin de